



Formation initiale Certificat de Capacité à la Conduite des Taxis

Objectifs

La formation a pour but de préparer efficacement aux épreuves d'admissibilité et d'admission à l'examen taxi, en vue de l'obtention de la carte professionnelle de conducteur de taxi.

Elle permet d'acquérir les compétences essentielles liées à la profession de conducteur de taxi, maîtriser la réglementation applicable à la profession de chauffeur de taxi, avoir des notions de gestion d'entreprise et intégrer les principes de sécurité routière.

Méthode et Matériel pédagogique

- ◆ Accès web
- ◆ Diaporama
- ◆ Tutorat
- ◆ Cours en Visio
- ◆ Évaluations formatives,
- ◆ Évaluations sommatives.

Moyens d'encadrement

Formateurs diplômés dans chaque spécialité

Référent expert métier :

Maitre Artisan taxi. Formateur indépendant certifié : Nathalie Catalaa

Évaluations & Attestation des compétences

Positionnement de départ- évaluation diagnostique.

Évaluations des acquis au long de la formation : évaluation de fin de cycle. Évaluation formative : Auto- évaluation- entretien de régulation-remédiation (tutorat), Examen blanc

Dispositifs de suivi

- ◆ Évaluation de fin de cycle
- ◆ Examen blanc



154 h (présentiel) + modules distanciels



INTER-ENTREPRISE & INTRA-ENTREPRISE
France Métropolitaine
Formation à la carte
Présentiel et distanciel



12 Stagiaires maximum
Individualisation : oui



Public : Tout public

Prérequis : Avoir son permis B valide depuis 3 ans ou 2 ans si apprentissage anticipée de la conduite. Il est interdit de s'inscrire aux examens en étant en période de permis probatoire. Être en bonne condition physique (visite médicale obligatoire pour l'obtention de la CP). Avoir un casier judiciaire B2 vierge.



Admissibilité et Admission (sous réserve de l'obtention de l'épreuve d'admissibilité)



Les personnes en situation de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à contacter notre référent handicap: ref.handicap@ed5.fr

Contenu détaillé :

Les contenus de programme sont définis par :

Arrêté du 6 avril 2017 relatif aux programmes et à l'évaluation des épreuves des examens d'accès aux professions de conducteur de taxi et de conducteur de voiture de transport avec chauffeur.

Programme de la Formation

- **Règlementation du transport public particulier de personnes et prévention des discriminations et des violences sexuelles et sexistes – 21h**
 - Textes règlementaires, comprendre l'articulation de la réglementation du secteur T3P.
 - Connaître les comportements constituant des infractions à caractère sexuel et/ ou sexiste
 - Connaître les discriminations listées à l'article 225-1 du code pénal ainsi que les peines encourues ;
 - Connaître les acteurs au service de la prévention en matière de violences sexuelles et sexistes et les acteurs au service de la prévention et de la lutte contre les discriminations
 - **Appliquer la réglementation nationale taxi – 14h**
 - Maitriser la réglementation nationale spécifique à l'activité de taxi
 - **Connaître la réglementation locale – 14h**
 - Appliquer le principe de la tarification taxi au niveau départemental ; Tarifs applicables, décrets et autres réglementations locales.
 - **Connaître le territoire d'exercice de l'activité – 21h**
 - Etudier la démographie du département et localiser les différentes infrastructures publiques et privées
 - Identifier les principaux axes routiers, Nationales départementales, route touristiques etc...
 - Identifier les principaux sites d'intérêts touristiques : Musées ; Monuments : Loisirs technique etc.
 - **Connaître les aspects de la sécurité routière – 21h**
 - Règles du code de la route et de sécurité,
 - Connaître et limiter les risques liés à l'alcoolémie et à la prise de stupéfiants
 - Respecter les obligations en matière d'entretien et de contrôle des véhicules
 - Avoir des notions de l'éco conduite
 - Maitriser la prise en charge des passagers et de leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens ;
 - **Gérer une entreprise de transport de personnes – 28 h**
 - Principes de bases de la gestion et de la comptabilité
 - Identifier les charges fixes et les charges variables
 - Connaître le principe de base d'un bilan
 - Connaître le principe de l'amortissement
 - Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation
 - **Renforcer les compétences de la langue française – 14 h**
 - Comprendre les documents administratifs et les demandes clients.
 - **Communiquer avec ses clients en anglais – 21 h**
 - Comprendre des demandes simples, tenir une conversation.
 - **Admission :**
 - **Conduire en situation réelle – 21h**
 - Conduire en sécurité et en respect du code de la route
 - Maitriser la souplesse de la conduite pour assurer le confort des passagers
 - Prise en charge de la clientèle et de leurs bagages.
 - Lecture de carte
-
- **Optionnel :**
 - **Formation Secourisme Premiers Secours PSC 1 – 7h**
Obligatoire pour la carte pro – de 24 mois
 - **Formation SST- 14h**
Gestion des pressions professionnelles - 14h
Outils, méthodes, organisation / Concentration, mémorisation.

Nous contacter

📍 65 Rue du Moulin Vedel
30900 Nîmes

☎ 04 11 94 00 50

🌐 ww.ed5.fr ✉ contact@ed5.fr ED5 S.A.S au capital de 7470€

Siren : 905 195 426

NDA : Enregistrée sous le numéro 76300493030.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

